



20 décembre 2023

Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 4ème trimestre 2023

Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se replient à 3,5 % à l'horizon un an. Elles sont stables en médiane à 2,5 % à l'horizon 3-5 ans, mais avec une concentration désormais accrue vers l'anticipation à 2 %.

Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

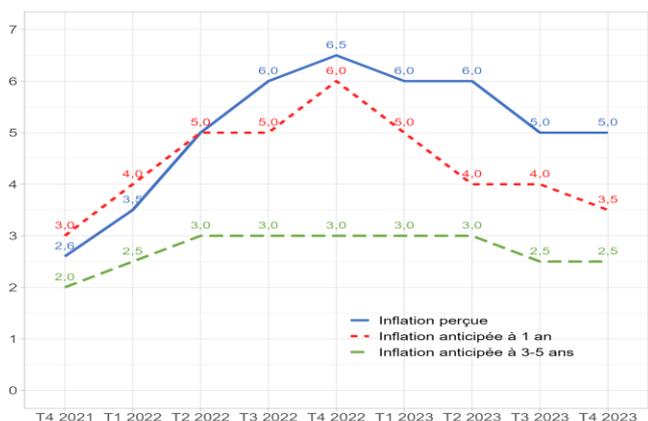
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici comme la hausse de l'indice des prix à la consommation), qui constitue un module de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France, a été menée du 28 novembre au 5 décembre. Au quatrième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 5 %, soit au-dessus de l'indice des prix à la consommation ([IPC](#)) (3,5 % en novembre) et de l'indice harmonisée ([IPCH](#)) (3,9 % en novembre). Leur anticipation médiane à un an s'établit à 3,5 %, et celle à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - à 2,5 %.

Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)

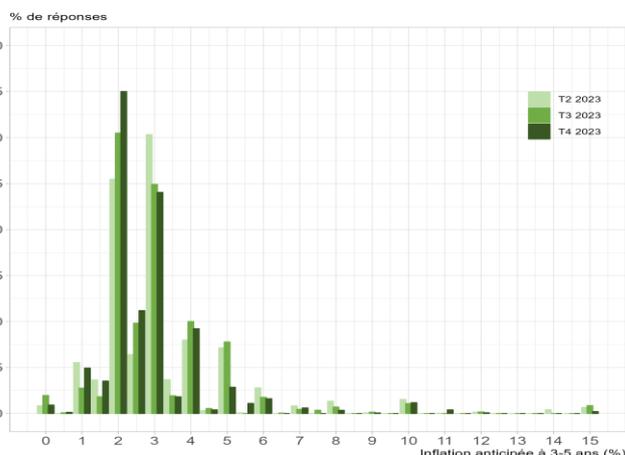
	T1 2023	T2 2023	T3 2023	T4 2023
Inflation perçue	6,0	6,0	5,0	5,0
Inflation anticipée à 1 an	5,0	4,0	4,0	3,5
Inflation anticipée à 3-5 ans	3,0	3,0	2,5	2,5

Au quatrième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue est stable par rapport au trimestre précédent, alors que celle anticipée à 1 an baisse de 0,5 point de pourcentage (pp), atteignant son niveau le plus bas depuis le quatrième trimestre 2021 (3 %). La médiane de l'inflation à moyen terme (3-5 ans) est stable à 2,5 %, mais la distribution des réponses se déplace vers une inflation plus faible. Ainsi au quatrième trimestre, toutes les modalités inférieures ou égales à 2,5 % d'inflation sont en augmentation. La modalité « 2 % » d'inflation concentre 35% des réponses (+ 5 pp par rapport au troisième trimestre).

Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)



Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)

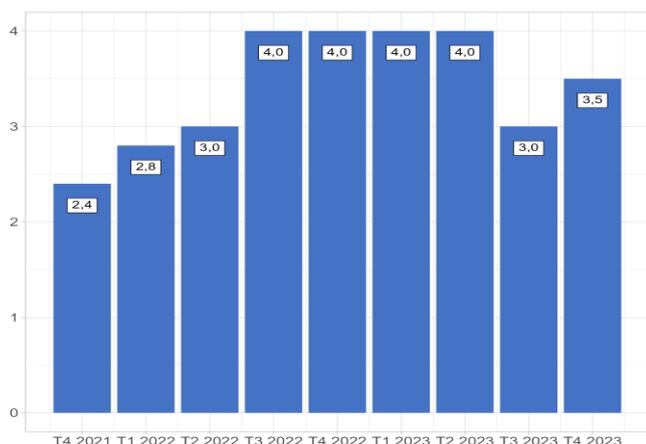




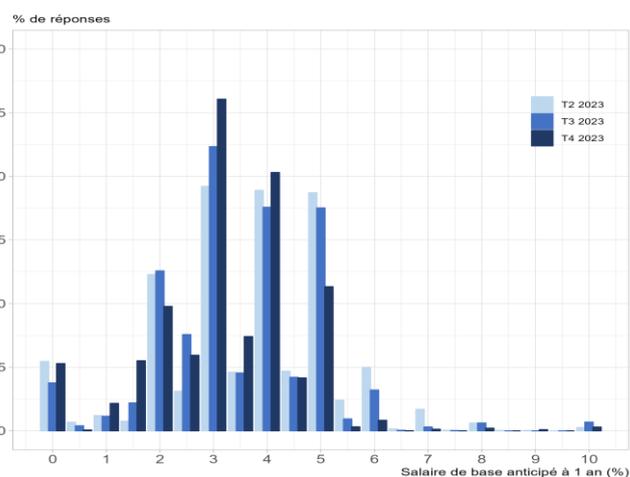
Croissance des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 3,5 % à un an (médiane), en augmentation de 0,5 pp par rapport à l'anticipation médiane du trimestre précédent mais toujours inférieure à celles enregistrées entre la mi-2022 et la mi-2023. Les réponses anticipant une augmentation des salaires comprise entre 3 % et 4 % rassemblent 54% de la distribution et progressent de 9 pp sur un trimestre, alors que la proportion de celles anticipant une hausse supérieure à 4% est en baisse de 10 pp.

Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)



Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)



Méthodologie

Cette enquête a été menée du 28 novembre au 5 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99^{ème} centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

